

Diplôme universitaire européen de préparation physique (DUEPP)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Spectacle - Sport professionnel**

La préparation physique pour les sportifs professionnels ou de haut niveau est une spécialité participant au domaine de l'entraînement sportif (secteur des activités sportives)

Code(s) NAF : **93.12Z**

Code(s) NSF : **335**

Code(s) ROME : **G1204**

Formacode : **15436**

Date de création de la certification : **01/09/1999**

Mots clés : **Sports**, **Sport**,
Entraînement - Préparation physique,
entraînement individuel et collectif

Identification

Identifiant : **2921**

Version du : **18/07/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **non concerné**

Non formalisé :

■ **Même si la préparation physique comme composante spécifique de l'entraînement existe depuis longtemps, la création d'organisations professionnelles spécifiques est très récente et la prise en compte de cette fonction dans la convention collective de la branche sport n'est pas encore réalisée. Nous avons travaillé avec le Syndicat National des Préparateurs Physiques (SN2P, UNSA) qui soutient notre démarche**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

S'assurer de la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de préparateur physique pour le sport de haut niveau. Le préparateur physique est un des membres du collectif d'entraînement prenant en charge les équipes de sportifs dans les clubs professionnels ou les fédérations sportives. Il est responsable de l'évaluation et du développement des qualités physiques des sportifs, sous la responsabilité de l'entraîneur en chef et en lien avec les exigences spécifiques du sport pratiqué.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucune formation de ce type n'est enregistrée au RNCP. Une formation proche (dispensée par l'INSEP) est inscrite à l'inventaire mais elle est principalement destinée aux sportifs de haut niveau recensés sur

les listes ministérielles et s'inscrit dans une perspective essentiellement uni-disciplinaire (sportive). La situation en France et en Europe montre que si les préparateurs physiques ont une connaissance fine de la discipline sportive et du « monde » de l'entraînement dans lequel ils interviennent, Ils disposent de la compétence permettant d'adapter la préparation aux spécificités d'une discipline sportive.

Descriptif général des compétences constituant la certification

- 1- programmer la préparation physique d'un sportif de haut niveau, tout au long d'une saison et de séance en séance, en fonction des paramètres personnels, collectifs et institutionnels
- 2- choisir de façon opportune, les tests utiles, nécessaires et adaptés aux besoins de la spécialité sportive et des sportifs. Recueillir, analyser et exploiter les données.
- 3- concevoir et mettre en oeuvre des séances d'entretien et de développement des qualités physiques en utilisant les méthodes adaptées aux différentes spécialités sportives, aux sportifs concernés et aux différents objectifs de la programmation.
- 4- concevoir, expliquer et réaliser un ensemble d'actions de prophylaxie, de récupération et de réathlétisation adaptées à une spécialité sportive et aux caractéristiques particulières d'un sportif de haut niveau
- 5- Collaborer au sein du collectif d'entraînement au regard des prérogatives attribuées au préparateur/préparatrice physique dans le code du sport et son contrat de travail.

Modalités générales

La certification s'appuie sur une formation organisée selon une logique d'alternance sur une durée de 10 mois. Elle comporte 7 séminaires en présentiel d'une durée de 5 jours chacun (210h) et d'une session consacrée à l'évaluation terminale ainsi que d'un stage d'une durée minimale de 175h en situation de préparateur physique pour le sport professionnel ou de haut niveau.

Liens avec le développement durable

Aucun

Public visé par la certification

- Personnes disposant d'une pratique de l'entraînement sportif de bon niveau et désireuses de se spécialiser sur la fonction de préparateur physique dans le sport professionnel ou de haut niveau

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Les préparateurs/préparatrices physique exercent leur fonction soit de façon exclusive soit en complément d'une activité d'entraîneur. Le fait de disposer de cette qualification permet donc soit une évolution de carrière pour des entraîneurs se spécialisant dans la préparation physique, soit

Pour l'entité utilisatrice

La certification a permis à un grand nombre de clubs professionnels européens (plus d'une centaine depuis sa création) de recruter des préparateurs physiques maîtrisant la fonction avec une bonne capacité réflexive essentiellement, mais pas exclusivement, dans les sports collectifs. Elle a

d'ajouter à cette activité d'entraîneur une compétence complémentaire indispensable dans les clubs sportifs qui ne peuvent avoir recours à un préparateur physique spécialisé.

également permis à des clubs de bon niveau de stabiliser leurs entraîneurs par un élargissement de leurs compétences en y ajoutant celles de préparateur physique, compétences complémentaires essentielles dans le sport de bon niveau.

Evaluation / certification

Pré-requis

-Disposer des compétences et des certifications permettant l'exercice professionnel des métiers de l'entraînement sportif (la certification de préparateur physique que nous proposons est une spécialisation de ces métiers).

-Avoir une expérience d'au moins trois ans comme entraîneur sportif à bon niveau.

-justifier d'un projet de stage en situation de préparateur physique dans une organisation de haut niveau.

Compétences évaluées

Les cinq compétences identifiées plus haut font l'objet d'une évaluation spécifique pour chacun d'entre eux. Nous détaillons ci-dessous les compétences évaluées.

Compétence 1 - programmer la préparation physique d'un sportif de haut niveau

1.1 Organiser, en collaboration avec l'équipe d'entraîneurs les périodes, cycles et volumes d'entraînement physique.

1.2 Adapter et individualiser son intervention en fonction du programme d'entraînement, de la situation de la séance, de l'âge, du sexe et de l'état de forme du sportif.

Compétence 2 - choisir les tests adaptés aux besoins et recueillir, analyser et exploiter les données.

2.1 Utiliser les tests généraux et spécifiques de mesure des qualités physiques et de l'état de forme

2.2 Elaborer un diagnostic sur les capacités physiques et l'état de forme à partir des données recueillies;

2.3 Proposer et discuter, avec l'équipe d'entraîneurs et les athlètes, une programmation d'activités visant l'amélioration des qualités physiques et de l'état de forme

Compétence 3 - concevoir et mettre en oeuvre des séances d'entretien et de développement des qualités

3.1 Utiliser les méthodes de développement des qualités physiques sollicitées dans les sports intermittents (de la vitesse à l'endurance)

3.2 Utiliser les méthodes de développement de la force, de la force-vitesse et de la souplesse en référence aux connaissances actuelles de la mécanique musculaire;

3.3 Utiliser les méthodes de développement de l'anticipation/prise d'information (construction d'indices pertinents, adaptation motrice et mentale à l'action...)

3.4 Opérationnaliser ces connaissances et savoir-faire dans une spécialité sportive.

3.5 Démontrer les exercices et gestes techniques

Compétence 4 - concevoir, expliquer et réaliser un ensemble d'actions

Centre(s) de passage/certification

- Le centre de passage et de certification est l'Université Claude Bernard Lyon1

de prophylaxie, de récupération et de réathlétisation

4.1 Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants pendant la pratique

4.2 Proposer une préparation préventive spécifique individualisée.

4.3 Mettre en place des routines d'échauffement collectives et individuelles

4.4 Mettre en place des routines et moyens de récupération post entraînement et compétition.

4.5 En collaboration avec l'équipe médicale, contribuer au retour progressif du sportif blessé à l'entraînement puis en compétition

Compétence 5 - Collaborer au sein du collectif d'entraînement

5.1 Comprendre le fonctionnement du collectif d'entraînement et sa place au sein de l'organisation

5.2 S'intégrer dans la structure et dans le collectif d'entraînement en tant que préparateur/préparatrice physique et rendre compte des actions menées auprès des responsables

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

non concerné

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Oui, chaque compétence peut être validée indépendamment des autres

Celle de chacune des 5 compétences

Durée de validité des composantes acquises :

Sans limite de temps autre que la durée d'existence du diplôme

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Pas de limite

Matérialisation officielle de la certification :

Un diplôme d'université formalisé par un parchemin pour le diplôme complet. Des attestations pour les validations partielles

Plus d'informations

Statistiques

Nombre annuel et total de certifiés depuis la création du diplôme :

1999/2000 : 30

2000/2001 : 16

2001/2002 : 23

2002/2003 : 22

2003/2004 : 48

2004/2005 : 32

2005/2006 : 53

2006/2007 : 36

2007/2008 : 43

2008/2009 : 40

2009/2010 : 57

2010/2011 : 48

2011/2012 : 47

2012/2013 : 33

2013/2014 : 38

2014/2015 : 16

2016/2017 : 12 TOTAL CERTIFIES : 594 sur 17 années

Nous présentons ci-dessous quelques éléments statistiques réalisés sur les structures d'emploi des diplômés (120 répondants) exerçant en France comme Préparateurs Physiques.

Structure d'emploi et % de diplômés employés

Clubs professionnels de football 22,5%

Clubs professionnels de rugby 27,5%

Clubs professionnels de handball 7,5%

Clubs professionnels de basketball 7,5%

Fédérations (football, rugby, tennis, gym...) 25%

Armée, Jeunesse et Sports, collectivités territoriales...10%

TOTAL des répondants 100%

Autres sources d'information

<http://duepp.univ-lyon1.fr/>